Image not found or type unknown

reprise d'une boutique et personnel

Par **Malice30**, le **24/09/2009** à **18:37**

Bonjour,
Je suis actullement salariée dans une boutique qui va être rachetée.
Est ce que le nouveau gérant à l'obligation de conserver le personnel déjà en place ?
Faut il qu'il y ait une clause spécifique obligatoirement dans le contrat de vente entre les propriétaires pour qu'ils ne puissent pas licencier le personnel ?
Merci de vos réponses
Cordialement
Malice

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés